Paru dans *Junge Freiheit*

Démographie française

En 2006, on a enregistré en France 831 000 naissances, contre 807 400 en 2005 (et contre seulement 675 000 en Allemagne, pourtant nettement plus peuplée que la France). Ce chiffre correspond à un taux de fécondité de 2 enfants par femme, frôlant ainsi le seuil de renouvellement de 2,1, ce qui constitue un record à la fois français – le taux de fécondité était tombé à 1,6 en 1993 – et européen. Alors qu'elle fut historiquement le premier pays d'Europe à restreindre sa fécondité, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle (un siècle avant les pays protestants), la France, dépassant même l'Irlande, se situe aujourd'hui très au-dessus de la moyenne européenne qui n'est que de 1,5 enfant par femme (1,3 en Pologne, en Espagne, en Italie et aussi en Allemagne, où la population serait en baisse constante depuis 1972 si le déficit de naissances n'était pas compensé par l'immigration).

L'analyse des résultats montre que l'âge moyen de la maternité en France est aujourd'hui de 29,8 ans et que le nombre des naissances a surtout augmenté pour les femmes de plus de 30 ans, les jeunes couples ayant cessé depuis la fin des années 1990 de retarder l'arrivée de leur premier enfant. Le nombre des naissances dites « tardives » a même triplé depuis 1980, représentant maintenant près de 4 % de l'ensemble des naissances. Au total, seule une Française sur 10 reste sans enfant, contre un quart des femmes en Allemagne, où l'on sait déjà que 45 % des diplômées de l'enseignement supérieur n'auront pas de descendance.

Signalons aussi deux particularités françaises : d'une part le nombre relativement élevé des familles d'au moins 3 enfants, d'autre part, le nombre des mariages diminuant chaque année, le fait que plus de la moitié des naissances (les deux tiers dans les grandes villes) ont désormais lieu hors mariage.

Selon les plus récentes projections, la France métropolitaine devrait compter au moins 70 millions d'habitants en 2050, contre 63,4 millions aujourd'hui. Ces prévisions se fondent sur un scénario central tablant sur une fécondité moyenne de 1,9 enfant par femme, une mortalité continuant à baisser au même rythme que depuis 15 ans, et un solde migratoire (différence entre les entrées sur le territoire et les sorties) d'environ 100 000 nouveaux arrivants par an. Ce scénario laisse prévoir une hausse des décès très importante entre 2030 et 2040 (disparition de la génération du « baby-boom »), avec un nombre des morts dépassant celui des naissances à partir de 2050, la population continuant néanmoins à s'accroître du fait de l'immigration.

Contrairement à l'Allemagne, l'augmentation du volume de la population semble donc assurée, mais elle s'accompagnera d'un net vieillissement : tous les scénarios prédisent une

hausse importante de la proportion de personnes âgées d'ici à 2050. Dès à présent, 16,2 % de la population française a 65 ans ou plus, contre 14,6 % en 1994. Le nombre des jeunes actifs va progressivement devenir inférieur à celui des personnes atteignant l'âge de la retraite, sans que cela garantisse une diminution du chômage (car les emplois laissés vacants ne correspondent pas mécaniquement à ceux qui sont recherchés). En Allemagne, l'effectif des 20-24 ans devrait devenir inférieur à celui des 60-64 ans dès 2010-2015.

Globalement, la natalité française se porte donc mieux qu'ailleurs en Europe. Les causes sont multiples. De l'avis général, la France donne plus de facilités aux femmes pour concilier leur rôle de mère et leur vie professionnelle. Le nombre des crèches, des écoles maternelles gratuites, des cantines scolaires et des colonies de vacances a nettement augmenté. S'y ajoutent des mesures financières prises en faveur de la famille : allocations diverses liées à la présence d'enfants, quotient familial, exonérations fiscales pour l'emploi à domicile, élargissement des prestations familiales, assouplissement des congés parentaux. Selon la Banque mondiale, la France consacre 1,23 % de son produit intérieur brut (PIB) aux infrastructures pour les familles, contre 0,8 % en Allemagne. Résultat : la France détient aujourd'hui le record des mères actives, avec 8 mères sur 10 présentes sur le marché du travail.

Mais il y a également des facteurs psychologiques. La maternité est désormais plutôt à la mode en France, et le discours féministe s'est lui-même nettement infléchi dans ce sens : ce qui était perçu naguère comme une « aliénation » ou une soumission à des normes « archaïques » est considéré aujourd'hui « comme un retour aux sources, un comportement naturel et quasi écologique », lisait-on récemment dans l'hebdomadaire de gauche *Le Nouvel Observateur*. Simultanément, la famille n'est plus perçue comme un lieu d'autorité et de hiérarchie, mais comme un lieu de tendresse, de confiance et de sécurité.

Les chiffres officiels restent néanmoins assez équivoques. Le taux de fécondité est déjà surestimé du seul fait qu'il se rapporte au nombre d'habitants indiqué par les résultats du recensement général de 1999, dont on sait aujourd'hui qu'il a « oublié » au moins un million de personnes. Les statistiques, d'autre part, ne font pas la différence entre les naissances enregistrées en France métropolitaine et celles enregistrées dans les territoires et départements d'outre-mer : Guyane, la Réunion, Antilles, etc. Enfin, ce taux de fécondité officiel n'est qu'un taux moyen recouvrant deux situations divergentes : celle de la population française d'origine européenne, dont le taux de fécondité réel semble être de 1,7 ou 1,8 (ce qui est déjà beaucoup), et celle de la population française d'origine extra-européenne, dont le taux de fécondité s'établit à 3,3 enfants pour les femmes d'origine maghrébine et 4,0 pour les femmes originaires d'Afrique noire.

En 2003, sur les 761 400 naissances enregistrées sur le territoire métropolitain, 87 675 (soit 11,5 %) étaient de mère étrangère, dont 31 564 de mère maghrébine, 20 013 de mère africaine et 5 338 de mère turque. Selon le démographe Jacques Dupâquier, la part des naissances d'origine maghrébine, africaine ou turque, devrait atteindre 13,4 % vers 2013 et 18 % en 2023.

Evaluer le nombre des naissances d'origine extra-européenne, c'est-à-dire la part de l'immigration dans la natalité, est en fait difficile, car beaucoup de femmes d'origine non européenne ont acquis la nationalité française (par mariage, par naturalisation ou par

naissance sur le sol français), et aussi parce que la loi interdit toute statistique fondée sur l'appartenance ethnique, culturelle ou religieuse des Français – cette loi faisant d'ailleurs actuellement l'objet de vifs débats. Dans les recensements, on ne distingue que deux catégories de résidents en France : les Français et les personnes de nationalité étrangère. Or, les individus d'origine extra-européenne sont présents dans les deux catégories sans qu'il soit légalement possible de les identifier. Le nombre d'étrangers en France est d'environ 2,4 millions de personnes et varie assez peu, le nombre annuel des naturalisations étant à peu près égal à celui des entrées annuelles légales de nouveaux arrivants.

En l'absence de données officielles, l'évaluation du nombre de personnes d'origine extra-européenne vivant en France se fait à partir du nombre d'individus entrés légalement sur le territoire métropolitain depuis les années 1960, du nombre de naturalisations et du taux de natalité des minorités ethniques qui a pu être enregistré lors d'enquêtes segmentaires préservant l'anonymat des personnes interrogées.

Ces analyses permettent d'arriver à un nombre d'environ 7 millions de personnes d'origine extra-européenne résidant à titre permanent en France, abstraction faite de tout critère de nationalité, dont 2,8 millions de Maghrébins, 3,8 millions de Noirs africains ou Antillais et 200 000 Turcs. S'y ajoutent probablement environ 400 000 clandestins.

Le taux d'accroissement annuel de cette population est quatre à cinq fois supérieur à celui de la population métropolitaine d'origine européenne. Il est vrai que le taux de fécondité des femmes immigrées décroît assez rapidement, pour s'aligner au bout d'une ou deux générations sur celui de la population générale, mais cette tendance est compensée par la persistance du flux migratoire, puisqu'environ 100 000 étrangers sont autorisés chaque année à résider légalement en France.

La Seine-Saint-Denis, dans la banlieue nord de Paris, est aujourd'hui le premier département français où l'on enregistre plus de naissance d'origine extra-européenne que de naissances d'origine européenne. Cette situation préfigure celle qui devrait se généraliser à l'avenir. Dès 2030, la France devrait compter environ 12 millions d'habitants issus de l'immigration extra-européenne, soit 17,6 % d'un total de 67 millions d'habitants. Vers 2040, la composante extra-européenne, jouissant d'un âge moyen moins élevé et d'un taux de fécondité supérieur, devrait représenter plus de 50 % de l'accroissement naturel de la population française. A ce rythme, la population d'origine extra-européenne deviendra majoritaire vers la fin du siècle, dans une France qui comptera alors 78 millions d'habitants. Ces prévisions restent toutefois, bien entendu, soumises à des facteurs d'incertitude comme le maintien du taux de fécondité, les flux d'immigration, l'évolution du solde migratoire ou l'allongement de la durée de la vie.

Alain de BENOIST